MRC des Pays-d'en-Haut

Estérel | Lac-des-Seize-Îles | Morin-Heights | Piedmont | Saint-Adolphe-d'Howard | Saint-Sauveur
Sainte-Adèle | Sainte-Anne-des-Lacs | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson | Wentworth-Nord

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL – CM 312-10-22

À une séance ordinaire du Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut, tenue le 11 octobre 2022, à 13h15, 39, chemin Fridolin-Simard, sous la présidence du préfet, M. André Genest, étaient présents les conseillers(ères) suivant(e)s :

Frank Pappas	maire d'Estérel
Corina Lupu	mairesse de Lac-des-Seize-Îles
Tim Watchorn	maire de Morin-Heights
Martin Nadon	maire de Piedmont
Claude Charbonneau	maire de Saint-Adolphe-d'Howard
Michèle Lalonde	mairesse de Sainte-Adèle
Catherine Hamé Mulcair	mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs
Gilles Boucher	maire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Danielle Desjardins	mairesse de Wentworth-Nord

Était absent :

Jacques Gariépy	maire de Saint-Sauveur

Assistaient également à l'assemblée le directeur général, monsieur Philippe Leclerc, la directrice du service du greffe, maître Mélissa Bergeron-Champagne ainsi que la conseillère à la direction générale, madame Jackline Williams.

MAINTIEN DE LA CANDIDATURE DE L'ANCIEN CENTRE COMMERCIAL ET CULTUREL DU DOMAINE-DE-L'ESTÉREL

ATTENDU la mise en place, par le gouvernement du Québec et le ministère de la Culture et des Communications, d'un réseau d'Espaces bleus, un legs qui mettra en valeur l'héritage culturel québécois;

ATTENDU la résolution CM 119-04-22 demandant au Gouvernement du Québec de considérer la candidature de l'ancien Centre commercial et culturel du Domaine-de-l'Estérel comme Espace bleu de la région des Laurentides;

ATTENDU QU'aux termes de la rencontre du Comité culturel qui s'est tenue le 31 mai dernier, les membres du Comité culturel ont convenu de recommander au conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut le maintien de la proposition d'Espace bleu, recommandation réitérée par les membres lors de la séance tenue le 31 août 2022;

ATTENDU la résolution adoptée ce jour demandant au propriétaire de l'ancien Centre commercial et culturel du Domaine-de-l'Estérel et à la ministre de la Culture et des Communications la reconstruction patrimoniale du bâtiment;

ATTENDU QUE le programme des Espaces bleus prévoit la possibilité d'ériger une construction neuve si son apport au site et à l'identité culturelle d'un endroit et d'une communauté est important et si sa conception architecturale contribue à révéler la valeur historique ou significative du lieu, dans un esprit de continuité avec les bâtiments environnants;

ATTENDU QUE la reconstruction patrimoniale du bâtiment viendrait confirmer la valeur historique et significative du lieu pour la région, mais aussi permettrait de renforcer la proposition d'établir l'Espace bleu des Laurentides;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Boucher, maire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE SIGNIFIER au gouvernement le maintien de la candidature de l'ancien Centre commercial et culturel du Domaine-de-l'Estérel comme Espace bleu de la région des Laurentides;

DE MANDATER M. André Genest, préfet, pour faire les représentations politiques à ce sujet.

ADOPTÉE

COPIE CONFORME CERTIFIÉE
ce 17e jour d'octobre 2022

.....
PHILIPPE LECLERC,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
MRC des Pays-d'en-Haut

Sujet à l'approbation du conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut lors d'une prochaine réunion